



## Faucigny : un territoire relativement jeune où industrie et tourisme soutiennent toujours l'emploi

Le territoire du Faucigny, traversé par un réseau routier fortement fréquenté, est l'un des carrefours alpins les plus importants. L'évolution de sa population a connu récemment un ralentissement. Toujours positive, cette évolution est essentiellement soutenue par un nombre de naissances important. Le territoire, plutôt jeune, est pourtant en manque d'attractivité résidentielle pour les familles avec enfants. Le taux d'emploi est relativement élevé dans le Faucigny : 69 % des personnes en âge de travailler ont un emploi. L'industrie y est toujours présente, le décolletage restant l'activité structurante de l'emploi. Améliorer l'insertion économique et les revenus de la population en élevant le niveau de qualification permettrait de mieux répondre aux besoins des entreprises locales. Le tourisme est un autre moteur du territoire avec 2 200 emplois et une capacité d'accueil importante.

Marie-Paule Ambrogelly, Henri Lavergne (Insee)

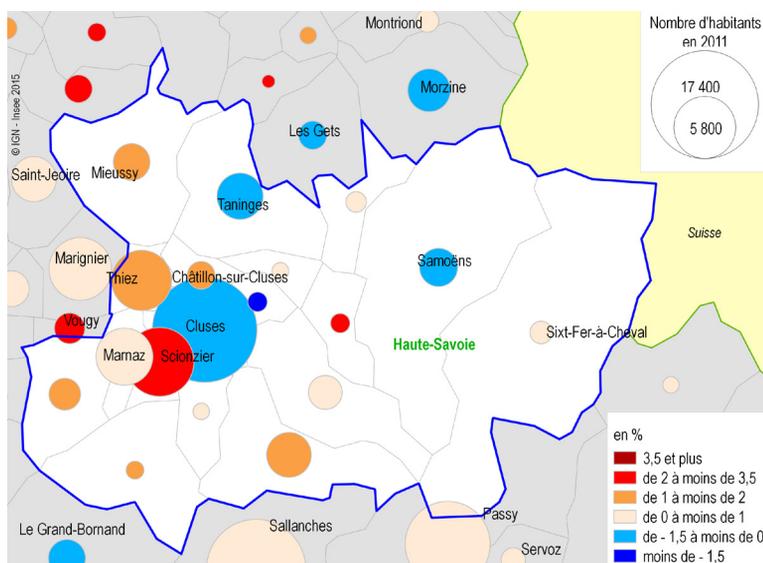
Province historique du duché de Savoie, le territoire du Faucigny comprend une partie de la Vallée de l'Arve et d'importants massifs montagneux autour de la Vallée du Giffre. Rejoignant le tunnel du Mont Blanc, cette vallée traversée par un réseau routier fortement fréquenté, est l'un des carrefours alpins les plus importants. Le Faucigny compte 55 400 habitants en 2011. Avec une densité de 100 habitants par km<sup>2</sup>, il est moins densément peuplé que la zone de référence<sup>1</sup> des « villes moyennes » (126 hab./km<sup>2</sup>).

<sup>1</sup> Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de « référence », englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes font ainsi partie de l'un des cinq territoires de référence suivants : « les grandes agglomérations », « les villes moyennes », « le périurbain », « le rural », « les stations de montagne ».

Le Faucigny est comparé au territoire de type « villes moyennes ». Cette zone de référence est constituée du Genevois français, du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse, du Bassin de Montélimar, de l'Ardèche Verte, d'Arlysière, du Haut Bugy, du Roannais, de Rhône PLURIEL et du Faucigny.

### 1 Après une forte croissance de 1960 à 2000, la population se stabilise depuis 2006

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

## Une population localisée dans la Vallée de l'Arve

Le territoire compte 18 communes réparties en deux communautés de communes, « Cluses-Arve et Montagnes » et « Montagnes du Giffre ». La première regroupe 80 % de la population autour de Cluses, la plus grande ville du territoire (17 400 habitants), et de trois communes de plus de 5 000 habitants : Scionzier, Theyez et Marnaz. La seconde, autour de Taninges, est tournée vers la montagne et le tourisme ; elle accueille la plus grande réserve naturelle de Haute-Savoie à Sixt-Fer-à-Cheval.

Entraînée par la forte implantation de l'industrie du décolletage, la population du Faucigny a pratiquement doublé entre 1962 et 1999, passant de 26 300 à 50 600 habitants. Mais, après avoir été très supérieure à celle de la zone de référence, la croissance de la population ralentit et le taux de variation est de + 0,6 % entre 2006 et 2011 (respectivement + 1,1 %).

### Des naissances et une population plutôt jeune

La croissance démographique a ainsi été soutenue par un solde naturel très positif, conséquence des migrations d'origine économique. Depuis 1990, celui-ci s'est stabilisé à un niveau élevé, avec un taux d'évolution moyen de plus de 0,8 % par an, contre moins de 0,5 % pour le territoire de comparaison. En revanche, le solde migratoire n'a cessé de diminuer pour devenir nettement négatif entre 2006 et 2011, la zone de référence gagnant en attractivité dans le même temps.

Des disparités existent entre vallée et zone de montagne. Cluses voit sa population baisser entre 2006 et 2011 au profit des communes qui l'entourent : Scionzier enregistre le plus fort accroissement de population. Plus haut dans la vallée, les populations de Taninges et de Samoëns sont stables, celles des communes de montagne en très légère augmentation.

À l'horizon 2040, si les tendances actuelles se maintenaient, le territoire gagnerait 8 000 habitants. Cette augmentation de 16 % sur la période serait moindre que celle de la zone de comparaison (20 %) et de la région (18 %).

Si le solde migratoire est globalement négatif entre 2006 et 2011, les flux sont importants (7 700 départs sur la période 2003-2008 pour 7 000 arrivées). Les nouveaux habitants représentent ainsi 16 % de la population (14 % pour la comparaison). La moitié des échanges ont lieu avec le reste du département de la Haute-Savoie.

Le solde est positif pour les 25-34 ans : les jeunes partis du domicile familial pour

## 2 Une population plutôt jeune

Carte d'identité du territoire

	Faucigny		Référence		Région
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	53 812	55 416	1 046 566	1 105 842	6 283 541
Poids dans la région (en %)	0,9	0,9	17,4	17,6	///
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	97	100	119	126	144
Nombre de communes	18	18	586	586	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (en %)	88,7	88,8	88,1	88,5	88,4
Part des moins de 25 ans (en %)	32,7	31,6	31,0	30,6	31,6
Part des 65 ans et plus (en %)	12,2	13,8	15,5	16,2	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,69	2,29	2,00	1,88	1,92

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

suivre leurs études, faute de structure d'enseignement supérieur, reviennent pour une première activité. 71 % de l'ensemble des nouveaux habitants ont un emploi (contre 57 % de la population stable) et sont plus souvent cadres, professions intermédiaires ou employés.

À partir de 35 ans, il y a plus de départs que d'arrivées. Dans certains cas, à la recherche d'un meilleur cadre de vie, les familles avec enfants vont s'installer dans un autre territoire proche. Enfin, comme l'ensemble des « villes moyennes », le Faucigny n'est pas très attractif pour les retraités. Ainsi, l'enjeu du maintien de l'attractivité du territoire, notamment pour les professions intermédiaires et supérieures repose sur l'amélioration du cadre de vie.

Résultant du jeu de ces mobilités, la population du Faucigny reste légèrement plus jeune : en effet, 38 % des habitants ont moins de 30 ans, 36,5 % pour la zone de comparaison. De façon encore plus marquée, les plus de 65 ans ne représentent que 13,8 % soit près de 3 points de moins que la référence. Ils habitent plus volontiers dans les zones montagneuses que dans le fond de la vallée.

D'autres phénomènes démographiques sont à prendre en compte. Les ménages sont de taille légèrement supérieure par rapport à la zone de référence (2,39 contre 2,31). Les couples avec enfants y sont surreprésentés, 33 % des ménages (contre 30 % dans la référence) et la part des familles monoparentales est du même ordre (8,4 %). Historiquement tourné vers l'industrie, le territoire du Faucigny se distingue par un nombre élevé d'ouvriers : en 2011, on compte près de 30 % de ménages d'ouvriers, contre 21 % dans la zone de référence.

Le nombre d'actifs occupés a légèrement diminué entre 2006 et 2011, passant de 26 100 à 25 500 alors qu'il a augmenté dans les « villes moyennes ». Dans le même temps, le nombre de chômeurs est passé de 2 300 en 2006 à 3 400 en 2011, dont plus d'un tiers le sont depuis plus d'un an. En 2011, le taux de chômage au sens

du Recensement de la population est supérieur (11,7 %) à celui de la zone de référence (10,6 %), excepté pour les jeunes de 18 à 24 ans, alors qu'il était inférieur cinq ans auparavant. Le territoire, encore fortement marqué par l'industrie, a ainsi été plus rapidement touché par la crise. Depuis, sur l'année 2014, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) n'a progressé que de 4 %, contre 8 % pour la zone de comparaison et 7 % pour Rhône-Alpes.

### De fortes disparités de revenu

En matière de revenu, les disparités entre communes sont importantes dans le Faucigny. Les habitants des villes de Cluses et de Scionzier disposent de revenus fiscaux par unité de consommation inférieurs de 40 % à ceux de Chatillon-sur-Cluses ou de Mieussy. C'est également à Cluses, Scionzier et Marnaz que les écarts entre bas et hauts revenus sont les plus nets. En 2011, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est de 26 580 euros pour l'ensemble du territoire, soit 1 000 euros de moins que dans la zone de référence. Mais seulement 37 % des foyers fiscaux ne sont pas imposés, au lieu de 43 % en comparaison.

Les indicateurs de fragilité sociale (niveau de revenu et situation au regard de l'emploi) restent proches de ceux de l'ensemble des « villes moyennes ». Néanmoins, le manque de qualification des actifs du territoire peut être un risque à terme pour le maintien du niveau de l'emploi. En 2011, 18,2 % des actifs et 15,5 % des actifs de moins de 35 ans sont sans diplôme, soit pour ces derniers 4 points de plus que dans la zone de référence.

En 2011, le Faucigny compte 41 400 logements soit 25 % de plus qu'en 1999. En lien avec l'activité touristique des communes de montagne, ce fort accroissement (22 % pour la zone de comparaison) est dû surtout à la construction de résidences secondaires qui représentent 38 % du parc des logements. Pour les résidences principales, la part des propriétaires (60 %) et celles des logements

### 3 Un parc de résidences secondaires important

Les caractéristiques des logements

	Faucigny			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
Résidences principales	22 891	55,3	+ 7,6	82,2	+ 8,0
Résidences secondaires	15 681	37,9	+ 12,7	9,3	+ 5,3
Logements occasionnels	367	0,9	- 5,6	0,7	+ 3,5
Logements vacants	2 425	5,9	+ 29,7	7,8	+ 31,8
<b>Ensemble des logements</b>	<b>41 364</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 10,4</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 9,2</b>

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

sociaux (13 %) sont proches de la référence. L'originalité du territoire tient à sa forte proportion de logements collectifs, plus de 50 %, contre 40 % pour l'ensemble des « villes moyennes ». Pour répondre à la croissance démographique rapide, le Faucigny a beaucoup construit depuis 1997 : 30 % du parc des résidences principales a moins de 20 ans soit 4 points de plus que la zone de comparaison. Avec la crise économique, la baisse du nombre de logements en construction est beaucoup plus forte que dans la zone de comparaison et la région (- 26 % contre - 7 % entre 2011 et 2013 respectivement).

#### Un territoire attractif en termes d'emploi

Dans le Faucigny, il y a autant d'actifs occupés que d'emplois mais ils ne sont pas toujours tenus par les mêmes personnes. Parmi les 25 500 actifs résidents ayant un emploi, 70 % travaillent sur place, proportion équivalente à celle de la zone de référence. En revanche, 30 % des emplois sont occupés par des actifs qui habitent en dehors du territoire, alors que ce taux d'entrée n'est que de 19 % dans la zone de comparaison. Le flux des navettes quotidiennes est important et bien équilibré : 7 800 personnes vont travailler en dehors du Faucigny et 7 700 viennent y travailler chaque jour. Ces derniers sont plutôt qualifiés : ainsi, 53 % des emplois de cadres sont occupés par des personnes extérieures au territoire ; cette part n'est que de 26 % pour les ouvriers.

Les principaux déplacements domicile-travail concernent les communes de Marignier, Sallanches et Bonneville. Les travailleurs exerçant leur activité en Suisse sont également nombreux : 1 300 résidents partent y travailler quotidiennement, soit 5 % des actifs occupés du territoire. Cette proportion varie peu d'une commune à l'autre. De même, les navettes domicile-travail à l'intérieur du territoire sont importantes : environ 4 000 personnes se déplacent entre Cluses, Scionzier, Thyez et Marnaz. La très grande majorité des trajets quotidiens (83 %) se font en voiture.

Le relief du territoire explique le faible recours aux transports en commun (1,3 %

des trajets). Il est de 5 % dans la zone de comparaison.

#### L'industrie est toujours présente, l'agriculture se maintient

Malgré une baisse très marquée de l'emploi industriel depuis 1990, l'économie du Faucigny est toujours tournée vers ce type d'activité. Sur les 25 500 emplois du territoire en 2011, 34 % sont industriels (20 % dans la zone de comparaison). Cette part, qui dépassait les 60 % en 1975, était encore supérieure à 50 % en 1999. La fabrication de produits métalliques et surtout le décolletage restent les activités structurantes de l'emploi : 6 100 salariés, y sont répertoriés. C'est une activité fragile car liée à la sous-traitance industrielle pour l'automobile, l'armement, l'aéronautique, le matériel médical... Autre activité spécifique du Faucigny, la fabrication d'équipements électriques emploie près de 600 personnes.

Face à la concurrence mondiale, la Vallée de l'Arve, tournée historiquement vers l'horlogerie et la mécanique de précision, veut rester compétitive. La fabrication de produits de haute technologie est valorisée par le label « Technic Vallée » et par un centre de formation, le Cetim-Ctdec, implanté à Cluses ; c'est un pilier essentiel du Pôle de compétitivité « Arve-Industrie » dont le principal objectif est

l'amélioration de l'innovation dans ces industries de pointe.

Près de 80 % des établissements emploient moins de 20 salariés. Le territoire compte néanmoins près d'une quinzaine d'établissements importants de plus de 100 salariés dont Somfy, Frank et Pignard et Amphenol Socapex.

En 2011, 150 exploitations agricoles sont encore présentes sur le territoire, soit moitié moins qu'en 2000, mais la surface agricole utilisée (7 700 hectares) est en légère augmentation, contrairement à la zone de référence et à Rhône-Alpes. Compte-tenu de la géographie du territoire, plus de 90 % de cette surface est toujours en herbe ou consacrée aux fourrages, 60 % des exploitations étant tournées vers l'élevage. Moins de 1 % des emplois concernent ce secteur.

#### Une mutation économique décalée dans le temps

Bien que prédominantes, les activités du secteur tertiaire, avec 60 % des effectifs en 2011, sont en retrait par rapport à la zone de référence (70 %) compte tenu du poids de l'industrie.

Comme dans tout territoire, le développement des activités présentes, à destination de la population résidente et touristique, compense la baisse de l'emploi « industriel et productif ». Mais dans le Faucigny, ce n'est qu'en 2011 que l'emploi s'équilibre à parts égales entre les deux sphères économiques. Cette mutation s'est faite beaucoup plus tôt, dans les années 1980, pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes et dans la zone de comparaison.

#### Le tourisme : un moteur du territoire

Avec 2 200 emplois, soit 8,7 % de l'emploi total (5 % pour Rhône-Alpes), le tourisme est un moteur de l'économie. Essentiellement située dans la Vallée du Giffre, la capacité d'accueil est importante : 82 000 lits touristiques, soit 150 lits pour 100 habitants. Elle est très largement

### 4 Des navettes domicile-travail nombreuses mais équilibrées

Déplacements domicile-travail

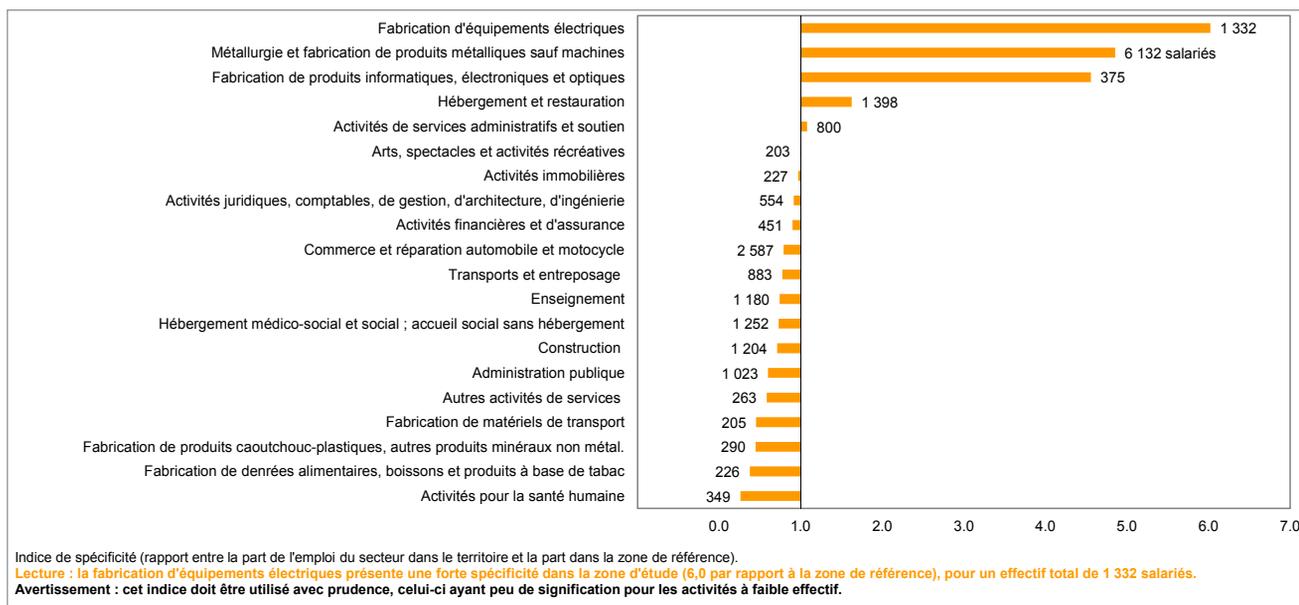
Ensemble des actifs <sup>(1)</sup>	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>26 076</b>	<b>100,0</b>	<b>25 478</b>	<b>100,0</b>
Résident et travaillant dans la zone	19 725	75,6	17 630	69,2
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	9 833	37,7	8 881	34,9
Travaillant en dehors de la zone	6 351	24,4	7 848	30,8
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>28 492</b>	<b>100,0</b>	<b>25 377</b>	<b>100,0</b>
Occupés par des actifs résidant dans la zone	19 725	69,2	17 630	69,5
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	8 767	30,8	7 746	30,5
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>1,09</b>	<b>///</b>	<b>1,00</b>	<b>///</b>

<sup>(1)</sup> Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

## 5 La fabrication d'équipements électriques et la métallurgie présentent toujours une forte spécificité

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

composée de résidences secondaires (96 % des lits). L'importance de l'hébergement et de la restauration (6,5 % des postes salariés contre 4 %) met en évidence le poids du tourisme dans le Faucigny. Il s'agit surtout d'un tourisme d'hiver : huit communes font partie des domaines skiables de « Grand Massif » et des « Praz de Lys-Sommand ». Les acteurs locaux travaillent à la valorisation des atouts touristiques que sont les hauts sommets et les sites naturels classés. Il s'agit aussi de parfaire le développement du tourisme d'été qui constitue un axe de progrès fort pour le territoire. En lien avec le développement des activités touristiques, le niveau d'équipement est globalement satisfaisant. Compte-tenu de la taille peu étendue du territoire, la population a accès rapidement aux principaux équipements et services. Le Faucigny possède une commune pôle de service de gamme supérieure, Cluses, et deux

communes pôle de service de gamme intermédiaire : Taninges et Samöens. Certains équipements liés au secteur de la santé, comme les établissements de moyen et long séjour, semblent manquer.

Le relief du Faucigny offre beaucoup d'atouts, mais il présente aussi des risques en limitant la dispersion des substances nocives. La fréquentation routière et la concentration des activités font de la Vallée de l'Arve l'une des plus vulnérables à la dégradation de la qualité de l'air. Les émissions de CO<sub>2</sub> issues des déplacements domicile-travail et domicile-lieu d'études, comptabilisées au lieu de résidence, sont relativement importantes, 136 grammes par jour et par personne (132 dans l'ensemble des « villes moyennes »). Ainsi, le respect en la matière des normes fixées par la Commission européenne est un défi important que le territoire a décidé d'inscrire dans ses projets. ■

### Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Pascal Oger  
Rédacteur en chef :  
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)  
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)  
© Insee 2015

### Déjà parues, à paraître...

- **Dernières parutions** : Ouest Lyonnais, Avenir Dombes Saône, Avant-pays savoyard-Chartreuse, Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, Bièvre-Valloire, Le Pilat, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

- **À paraître** : le Beaujolais, le pays du Bugey, PNR de Chartreuse, PNR des Bauges.

